



Communiqué de presse

Une nouvelle étude montre que les médecins de famille changent leur façon de soigner leurs patients en réponse à la COVID-19

(Le 27 mai 2020, Mississauga, ON) De nouvelles données recueillies par le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) révèlent de quelle manière les médecins de famille travaillent différemment afin de fournir des soins de grande qualité à leurs patients pendant la pandémie de COVID-19, tout en subissant des impacts importants sur leur vie personnelle et professionnelle.

Plus de 4 300 médecins ont répondu au sondage. Les résultats démontrent que les médecins de famille de partout au Canada ont modifié rapidement leur façon d'exercer la médecine et sont très préoccupés par la santé de leurs patients :

- 73 % font du **dépistage** dans les centres de dépistage de COVID-19, les hôpitaux, les cliniques, les arénas et les stationnements.
- 22 % des médecins de famille ont commencé à **travailler dans un nouvel environnement** où les soins pour la COVID-19 sont les plus nécessaires : les centres de soins de longue durée, les unités pour patients hospitalisés et les salles d'urgence
- Les **soins virtuels** sont devenus la norme : 4 visites de patients sur 5 se font au téléphone ou par visioconférence
- 79 % des médecins de famille prennent des mesures pour s'assurer que les **patients avec des maladies chroniques** continuent de recevoir des soins en temps opportun
- 80 % des médecins sont très inquiets du **stress mental et émotionnel** vécu par leurs patients
- 56 % des médecins de famille sont très **inquiets de contracter la COVID-19** eux-mêmes

« La COVID-19 a créé une demande sans précédent sur notre système de soins de santé. Malgré les risques personnels et l'impact clinique de la pandémie, les médecins de famille adaptent où ils travaillent et comment ils font leur travail ; ils demeurent déterminés à offrir des soins de qualité à leurs patients », a déclaré Shirley Shipper, MD, CCMF, FCMF, présidente du CMFC. « Il est important de tirer des leçons de cette expérience et d'assurer

que les médecins de famille sont appuyés adéquatement afin de fournir les soins nécessaires à tous les Canadiens et Canadiennes. »

Vous pouvez consulter les [résultats du sondage](#) pour en savoir davantage.

-2-

À propos du Collège des médecins de famille du Canada

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est l'organisme professionnel représentant plus de 39 000 membres d'un bout à l'autre du pays. Il établit les normes et procède à l'agrément des programmes de formation postdoctorale en médecine de famille dans les 17 facultés de médecine du Canada. Il examine et certifie les programmes et les documents de développement professionnel continu qui permettent aux médecins de famille de satisfaire aux exigences de la certification et de l'obtention du permis d'exercice. Le CMFC offre des programmes et services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine de famille et défend les intérêts de la spécialité de médecine de famille, des médecins de famille et de leurs patients.

-30 -

Personne-ressource :

Jayne Johnston

Directrice, Communications

Collège des médecins de famille du Canada

jjn@cfpc.ca

905-629-0900, poste 303

905-407-9140